



L'espignan

BULLETIN MUNICIPAL



JUIN
2021

lespignan.fr - info@lespignan.fr



TERRAINS À BÂTIR À LESPIGNAN

LIBRES DE CONSTRUCTEUR

LANCEMENT COMMERCIAL :
SEPTEMBRE 2021



Découvrez notre offre en avant-première !
Réservez votre parcelle dès maintenant.
CONTACTEZ-NOUS AU 04 34 17 17 00



Bruno CABARET-BONFILS
Conseiller indépendant en immobilier
Secteur Lespignan - Vendres - Sérignan

bruno.cabaret-bonfils@safti.fr
www.safti.fr

07 86 01 03 52

Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI
N°978159953 - RSAC de Béziers



Arnaud POVEDA Electricité

0760472616

arnaud.poveda34@gmail.com

Electricité Générale
Tertiaire - Domotique

Climatisation
Neuf - Rénovation - Dépannage



<https://www.facebook.com/arnaudpovedaelectricite/>



**AQUI
BURGER**
Foodtruck

*Aqui Burger vous propose ses burgers au steak haché du boucher de race "Fleur d'Aubrac",
pain du boulanger et légumes du maraîcher ainsi que ses frites maison cuites à la graisse de bœuf.
Choix du Burger : steak haché, canard, poulet ou végétarien.*

Vous retrouvez l'équipe Aqui Burger les lundis et jeudis soir place des écoles...

POUR COMMANDER
contactez-nous à partir de 18h au

07.60.85.50.93

C'est mieux si vous voulez dévorer des Burgers !





*Chères Lespignanaïses,
chers Lespignanais*

Bonjour à toutes et tous

Le feuilleton Covid-19 n'est pas terminé. Les indices de suivi sont légèrement à la baisse et l'inversion de la courbe semble confirmer que le pic de l'épidémie est dépassé. Notre Président s'est adressé aux Français pour entretenir l'espoir de la reprise d'une activité (presque) normale aux portes de la saison estivale. La montée effective des vaccinations et l'intégration des gestes barrières doivent confirmer cette évolution. Nous travaillons avec les associations pour mettre en place un programme d'animations permettant aux Lespignanais de se réapproprier la vie sociale et redonner à notre village toute l'attractivité et la convivialité caractéristiques des villages languedociens.

Les élections cantonales et régionales auront bien lieu les 20 et 27 juin. Les bureaux de vote seront toujours ouverts au centre de loisirs « la cardonilha ». Les deux élections se feront simultanément dans le même bureau. Une organisation sera mise en place pour réguler et canaliser les votants. Le respect de la distanciation et des gestes barrières entraînera certainement des temps d'attente qui pourront être réduits en étalant les votes sur toute la journée.

L'aménagement des abords du château bat son plein. L'enfouissement des réseaux secs est terminé et l'aménagement des voiries reprend. Les escaliers d'accès à la place du roc et à la rue bellevue s'enchaîneront et après la pose des pavés, le coulage des bétons hydro-sablés conclura ce chantier d'ici fin juin. Vous pourrez alors profiter de ce nouvel aménagement qui vous fera découvrir le point de vue magnifique sur les toits du village et la plaine de l'Aude avec la chaîne des Pyrénées en arrière-plan.

Les travaux de l'aire de lavage de la traverse de Colombiers commenceront le lundi 10 mai. Le planning des travaux remis par l'entreprise adjudicataire du marché prévoit une fin de réalisation fin juillet.

Le projet de création d'une maison de santé avec Médecins et Pharmacien prend forme. Le projet de parking desservant cet aménagement est sur le point d'être finalisé. Il offrira aux Lespignanais 85 places de stationnement sécurisées par un réseau de vidéo-protection. Nous pensons être en mesure de lancer ces travaux à la fin de l'été. Nous reviendrons vers vous pour vous présenter le projet définitif.

Tous ces travaux font partie du budget primitif que le conseil municipal a approuvé lors de sa séance du 12 avril dernier. Outre les trois gros dossiers cités plus haut, la réalisation de la 2^e tranche de la rue des écoles et la réfection de la cour de l'école maternelle se feront en juillet / août en même temps que le programme de chemins communaux. La réalisation de ce programme a amené le conseil à valider une augmentation de la fiscalité de 1%.

Je vous (et nous) souhaite de parvenir le plus rapidement possible à l'épilogue feuilleton.

Votre très dévoué

Jean François GUIBERT

SOMMAIRE

- 4 **VIE MUNICIPALE**
 - 🐿 Hommage
 - 🐿 Extrait des conseils municipaux
 - 🐿 Finances
 - 🐿 Extinction de nuit de l'éclairage public
 - 🐿 Nuisances des pigeons et corneilles
- 9 **ACTION SOCIALE**
 - 🐿 RLise
 - 🐿 CCAS
 - 🐿 Fête de la musique
- 11 **TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT**
 - 🐿 Zéro produits phyto
 - 🐿 L'obligation légale de débroussaillage
 - 🐿 Journée mondiale de l'Environnement
- 13 **ENFANCE - JEUNESSE**
 - 🐿 École maternelle
 - 🐿 Centre de loisirs les Sablières
 - 🐿 École élémentaire
- 15 **CULTURE - MÉDIATHÈQUE**
 - 🐿 Total Festum
 - 🐿 Festival Matte la Zike
 - 🐿 Conférence
 - 🐿 Médiathèque Le Réservoir
- 19 **VIE ASSOCIATIVE**
 - 🐿 Initiative citoyenne du Football Club Lespignan - Vendres
 - 🐿 Remerciements
 - 🐿 Transhumance
 - 🐿 Animations d'été
 - 🐿 Planning des festivités
 - 🐿 Nouveaux à Lespignan
- 22 **NUMÉROS UTILES**



Directeur de la Publication : Jean-François GUIBERT

Édition & maquette :

INTERFACE Tél. 04 67 28 32 25 ZAE Cantegals - 34440 Colombiers

Photo couverture : Reflexphoto34

Imprimerie spéciale de l'éditeur

Le contenu des textes n'engage que ceux qui les écrivent.

VIE MUNICIPALE



Notre vie associative est riche car elle est portée par de grandes personnes. André Laden en fait partie. Co-président de l'Entente Vendres-Lespignan-Sauvian Hérault XV depuis la fusion (il en est un des pères-fondateurs), il avait démarré son expérience de la présidence avec le SO Vendres. Il a mené toutes les saisons à la tête d'un club qui a fait la renommée de nos communes. Il nous a quitté le 4 mai 2021. Nous le remercions profondément et nous adressons nos chaleureuses pensées à sa famille, ses proches et tous les verts et blancs.

Extrait du conseil municipal du 8 mars 2021

I. Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde : D-2021-03-08-01

Monsieur le Maire rappelle que la commune est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde qui a été mis à jour en juin 2019. Ce document permet de prévoir et d'organiser les actions communales en cas de crise.

Différents postes d'intervention sont organisés pour gérer les différentes actions à mettre en place :

- Poste de commandement : Liens téléphoniques (en Mairie) pour les services préfectoraux, les services de secours, les administrés sinistrés, les intervenants sur le terrain.
- Interventions sur le terrain : Actions sur le terrain en fonction du type de crise (inondation, tempête, incendie, matière dangereuse...) auprès des personnes, animaux et sur les biens.
- Organisation de cellules d'hébergement : Intendance de cellules d'accueils pour les populations sinistrées (restauration, couchage....)

Extrait du conseil municipal du 12 avril 2021

IV Taux des taxes locales : D-2021-04-12-04

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de procéder au vote des taux d'imposition applicables pour l'exercice 2021.

Les éléments notifiés par la DGFIPH en 2021 sont fortement impactés par deux réformes :

- La suppression de la TH sur les résidences principales (THp) dès 2021 au niveau local, avec les deux conséquences suivantes :
 - L'affectation aux communes de la part de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) départementale (le département ne percevra plus de taxe foncière) ;
 - La TFPB départementale ne correspond pas exactement à la perte de THp de la commune, mise en œuvre d'un dispositif d'équilibrage, sous la forme d'un coefficient correcteur, qui a pour objectif de corriger chaque année – à la hausse ou à la baisse – les recettes de la TFPB communale, après transfert de la part départementale en 2021. Il permet de neutraliser la sur-compensation ou sous-compensation initiale résultant du transfert de la TFPB ; il intègre la dynamique de la base de la TFPB sans influencer sur la politique de taux de la commune.



Yann RAMIREZ

yann.ramirez@lespignan.fr

06 47 47 83 66

- La mise en œuvre de la réforme des impôts de production avec la baisse de 50 % des valeurs locatives des établissements industriels et le calcul des compensations correspondantes.

Pour les impositions THp établies au titre des années 2021 et 2022, l'État perçoit le produit.

Les communes conservent le produit de la TH sur les résidences autres que principales (résidences secondaires, logements vacants...) mais pour les impositions établies au titre des années 2021 et 2022, le taux

de la TH appliqué sur le territoire de la commune reste égal au taux appliqué sur son territoire en 2019.

Pour 2021, le besoin de financement pour réaliser les opérations d'investissement prévues implique l'augmentation des taux des taxes locales 2020 à hauteur d'un % du produit :

Soit en 2020 : TH : 13.97 % - TFB : 24.27 % - TFNB : 67.99 %

Après la réforme : (ajout du taux départemental de 21.45 %)

TFB : 45.72 % - TFNB : 67.99 % avec un coefficient correcteur de - 15 956 €

Propositions pour 2021 :

TFB : 46.18 % - TFNB : 68.67 % avec un coefficient correcteur de 0.987831 soit - 15 956 € appliqués sur les bases d'imposition prévisionnelles 2021 annoncées, le produit global 2021 s'élève à 1 404 181€.
(+ 55 278 € d'allocations compensatrices)

Vote : Pour à l'unanimité des présents + 1 procuration.

VIE MUNICIPALE

Budget prévisionnel 2021

Budget Général de la Commune

- Fonctionnement : 2 968 575,00 €

- Investissement : 3 323 520,00 €

Section de fonctionnement

FINANCES

	DÉPENSES FONCTIONNEMENT			RECETTES FONCTIONNEMENT	
023	Virement à la section d'investissement	709 768	002	Excédents antérieurs reportés	294 860
60	Achats et variation de stock	290 320	64	Remb. sur Charges de personnels	37 000
61	Services extérieurs	180 330	70	Produits des services des domaines	100 656
62	Autres services	75 160	72	Travaux en régie	30 000
63	Impôts, taxes et versements	16 000	73	Impôts et taxes	1 834 260
12	Charges de personnel	894 650	74	Dotations Subventions	627 510
65	Autres charges de gestion	714 243	75	Autres produits de gestion	42 270
66	Charges financières	83 414	76	Produits financiers	19
67	Charges exceptionnelles	1 500	77	Produits exceptionnels	2 000
68	Dotations aux amortissements	3 040			
73	Dégrèvement TFNB Jeunes Agriculteurs	150			
	TOTAL	2 968 575		TOTAL	2 968 575

FINANCES

À noter que le compte 65 en dépenses de fonctionnement comprend le reversement au budget enfance jeunesse qui permet son équilibre sous la forme d'une participation communale d'un montant de 453 926 € soit 31,11% du produit des impôts locaux

Montant du BUDGET ANNEXE ENFANCE JEUNESSE : 638 207 € pour 2021

Section d'investissement

À partir de 2021, la réforme des taxes locales a modifié le mode de calcul ; la perte de taxe d'habitation n'est plus compensée par l'État, mais par la part de taxe foncière du Département qui est donc perçue par la commune. Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est donc de 45.72 % (24.27% taux communal + 21.45 % taux départemental). Il a été décidé, pour 2021 de le porter à 46.18 % pour les propriétés bâties et 68.67 % pour les propriétés non bâties soit une augmentation de 1% du produit.

IMPOTS LOCAUX	ANNEE 2020	ANNEE 2020 Taux Communal + Départemental	Moyenne Départementale 2020	ANNEE 2021
- Taxe d'habitation	13,97%	13,97%	xxx	xxx
- Foncier bâti	24,27%	24,27%	49,15%	46,18%
- Foncier non bâti	67,99%	67,99%	84,27%	68,67%

La construction du budget 2021, toujours appuyée sur une maîtrise maximale des dépenses de fonctionnement permet d'effectuer un virement à la section d'investissement de 709 768 € soit 23.91% du budget de fonctionnement.

La section d'investissement comprend des travaux tels que la requalification des abords du château, la création de l'aire de lavage des engins agricoles, la réfection de la voirie communale et rurale, la mise en accessibilité des ERP (Établissements recevant du public)

Les dépenses d'investissement atteindront **3 323 520.00 €** en faisant appel à un emprunt d'un montant estimé de 750 000.00 € qui se verra diminuer du montant de vente de terrains constructibles.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Résultats 2020	626 813	Virement de la section de fonctionnement	709 768
Dépenses imprévues	7 217	FCTVA	267 301
Capital emprunts	246 078	Taxe Aménagement	57 977
Immobilisations incorporelles	180 235	Dotations Réserves	557 679
Immobilisations corporelles	2 102 470	Amort. Subventions équipt versées	3 040
Immobilisations en cours	106 500	Subventions	899 414
Subventions Façades	15 000	Emprunt	750 000
Travaux en Régie	30 000		
Reste à réaliser 2020	9 207	Reste à réaliser 2020	78 341
TOTAL	3 323 520	TOTAL	3 323 520

Les principaux programmes de réalisation sont les suivants : **dépenses** / **recettes**

- **Achat de matériel** : 97 850 €
- **Travaux sur bâtiments communaux** : 97 480 €
- **Voirie communale** : 228 500 € / 100 000 € - **Voirie rurale** : 60 000 €
- **Électrification rurale** : 11 088 € et **Éclairage Public** : 25 000 €
- **Création Aire de lavage (HT)** : 499 035 € / 439 414 €
- **Requalification des abords du château** : 880 102 € / 320 000 €
- **Aménagement Espace Buissonnets** : 396 720 € / 100 000 €
- **Etude Extension Cantine Scolaire** : 20 000 €
- **Étude Rénovation École Primaire** : 11 500 €
- **Révision PLU/Communication/Cimetière/Vidéoprotection/Divers** : 61 137 € / 18 341 €
- **Logiciels** : 10 000 €

Subventions obtenues pour les travaux de requalification des abords du château

Montant des travaux : **636 810.37 € HT**

Montant de la maîtrise d'œuvre : **36 465.00 € HT**

Total : **675 620.37 € HT**

Subvention du Département : **200 000 €**

Subvention de l'Etat (DETR) : **140 914 €**

Subvention de la Région : **120 000 €**

Soit un taux de subvention de **68.22 %** du coût total du programme

À charge communale : **214 706.37 € HT**

FINANCES

Extinction de nuit de l'éclairage public



La loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 portant sur la maîtrise de la consommation énergétique de l'éclairage public et de ses nuisances lumineuses, complétée par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016, ont permis la mise en œuvre de l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.

L'étude conduite en collaboration avec Hérault énergies, en appui des expériences des communes qui ont déjà engagé cette démarche, nous a conduit à lancer cette expérimentation.

L'extinction de nuit – Pourquoi ?



Économies d'énergies



Réduction de la facture énergétique



Diminution des émissions de carbone



Diminution de la pollution nocturne



Accroître la durée de vie des points lumineux



Préserver la biodiversité

L'ensemble de ces critères correspond à la volonté du conseil municipal de s'inscrire dans la transition écologique et énergétique qui doit s'imposer à toutes actions d'aménagement du territoire.

Cette expérimentation s'appliquera à partir du 1^{er} juillet et s'appliquera sur la totalité de l'éclairage public pendant toute la période estivale. Les horaires d'extinction s'étaleront de 1h00 à 5h00 du matin. Après la saison estivale et après prise en compte vos retours, la programmation des horaires d'extinction de la période hivernale sera arrêtée.

VIE MUNICIPALE

La prévoyance : osez en parler !

POURQUOI EN PARLER ?

Parce que c'est encore un tabou, pour beaucoup, confie Guillaume, conseiller prévoyance. Parler d'obsèques fait peur. Y penser, pour soi ou ses proches, est bouleversant. C'est pourquoi **Pech Bleu souhaite faire changer de regard. C'est l'esprit public : vous informer de façon claire pour bien réagir le moment venu. Anticiper pour protéger ceux que vous aimez.**

**VIVEZ
L'ESPRIT LIBRE**

L'essentiel
**CONTRAT
OBSÈQUES**
est fait

TRANSMETTRE SES VOLONTÉS, C'EST PROTÉGER CEUX QU'ON AIME

Nous voyons tous les jours que c'est d'une grande aide pour les proches. C'est notre mission et notre volonté : **vous permettre de parler de ces choses librement et hors de tout contexte d'urgence.** C'est la raison d'être de notre accompagnement prévoyance.

Vous savez, il n'est pas rare que mon métier de conseiller prévoyance devienne le centre de la discussion : « Est-ce bien vrai que... ? Comment ça se passe si... ? Est-ce obligatoire de... ? Inhumation ou crémation ? Combien ça coûte ? » Voilà les questions que l'on me pose.

Dans une relation de confiance, on a moins peur d'en parler. Les langues se délient... C'est tout l'esprit de mon

engagement : échanger sereinement sur ces questions. Je viens à votre rencontre et l'on en parle simplement. Je suis là pour cela !

En effet, **je vois trop de familles désemparées ou même divisées, quand le moment arrive.** Personne ne sait ce qu'il doit faire ou ce que voulait réellement le défunt. Il est même parfois difficile de trouver sereinement un consensus concernant l'organisation ou l'hommage... Tout cela, dans un état de choc immense. C'est une sorte de « double peine ». **Nous voudrions que les familles s'épargnent cela.**

Être informé ainsi que ses proches, et surtout avoir rédigé ses volontés permet d'être sûr qu'elles seront respectées. Parler

avec eux de vos souhaits et les impliquer dans vos choix, les aidera à traverser ses moments avec plus de sérénité. Et comme tous les frais sont finalisés et garantis, ils n'auront plus rien à payer. Alors, la Prévoyance, osons en parler ensemble !

**RENDEZ-VOUS ET DEVIS
GRATUIT & SANS ENGAGEMENT
AU DOMICILE OU EN AGENCE**

CONTACTEZ UN CONSEILLER

Tel. : 04 67 31 80 05
contact@pechbleu.com

PLUS D'INFO SUR PECHBLEU.COM

Nuisances des pigeons et corneilles

9

La présence en évolution des colombidés (pigeons), des corvidés (corneilles) et autres sturnidés (étourneaux) dans nos rues posent des problèmes de propreté et de salubrité que nous n'arrivons plus à gérer au quotidien. Les réunions de quartier ont à plusieurs reprises dénoncé ce problème. Les excréments de ces volatiles sont également destructeurs des biens publics. Certaines méthodes utilisées jusqu'alors sont aujourd'hui interdites. Nous nous sommes rapprochés d'une entreprise qui nous propose de pulvériser sur les points de rassemblement à l'aide d'un drone un produit répulsif biodégradable. Nous mettrons en place prochainement une zone d'expérimentation sur les bâtiments publics afin de suivre l'évolution de ces volatiles. Les résultats obtenus nous permettront d'apprécier l'efficacité de cette action et d'envisager une opération à plus grande échelle.

L'instruction de ce dossier nous a permis d'identifier un problème favorable à la nidification de ces oiseaux. Le recensement effectué par notre police municipale signale que leur présence est liée à l'accessibilité aux combles qui se fait par des baies non closes ou par la génoise du toit. Nous invitons les personnes concernées à prendre leurs dispositions pour enrayer ce phénomène. Les suites de cette phase d'expérimentation vous seront communiquées afin de trouver une solution pérenne collective.

Les personnes souhaitant s'inscrire pour cette deuxième phase pourront le faire au standard de la mairie au 04.67.37.02.06

VIE
MUNICIPALE

VEILLEZ À FERMER
VOS COMBLES

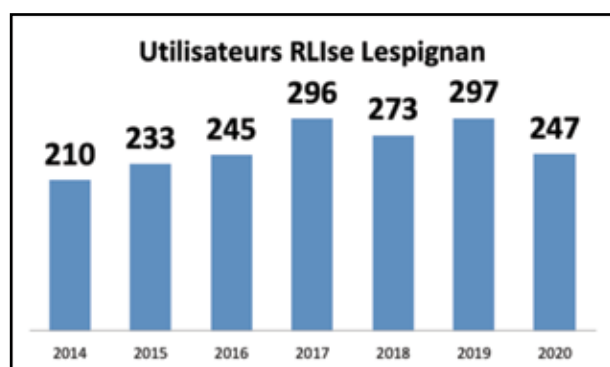


Rapport d'activité 2020 — Commune de LESPIGNAN

SOCIAL
RLise

Utilisateurs du RLise domiciliés à LESPIGNAN

depuis 2014



Le RLise à Lespignan

en 2020

247 Personnes concernées par les actions du RLise

- 15 porteurs de projets accompagnés
- 193 demandeurs d'emploi inscrits
- 23 allocataires du RSA accompagnés vers l'emploi
- 8 personnes salariées sur les chantiers d'insertion
- 39 personnes accompagnées par le Référent Unique
- 2 permanences hebdomadaires en mairie
- 298 postes proposés par le RLise
- 43 CDD supérieurs à 6 mois signés par des Lespignanais
- 20 CDI signés par des Lespignanais
- 4 créations d'activité par des Lespignanais



Géraldine ESCANDE
06 87 77 38 91

geraldine.escande@lespignan.fr

SOCIAL

CCAS

La commune s'engage dans la lutte contre l'habitat indigne et insalubre. Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, nous rencontrons sur la commune des problématiques liées au logement.

Tout locataire a le droit de disposer d'un logement sain, sûr et décent.

Dans ce contexte, le conseil municipal, a décidé en date du 12 avril 2021, l'adoption du « permis de louer ».

Avec cet outil, nous nous engageons davantage dans une politique globale du logement, dans la lutte contre l'habitat indigne et du bien-vivre à Lespignan.

La loi Alur du 24/03/2014 confortée par la loi Elan du 23/11/2018, nous impose un délai de 6 mois avant la mise en place définitive de ce dispositif.



Donc à compter du 1er novembre 2021, cette autorisation préalable de mise en location sera indispensable pour les propriétaires-bailleurs, mettant en location un logement situé au centre ancien de la commune (voir carte) ainsi que pour ceux dont leur construction est antérieure à 1990. En cas d'absence de dépôt de demande, le propriétaire contrevenant pourra être sanctionné par le Préfet de l'Hérault d'une amende administrative pouvant s'élever jusqu'à 15 000€.

La demande d'autorisation préalable de mise en location sera déposée auprès du CCAS et instruite dans un délai d'un mois.

Cette démarche sera gratuite, nous désirons établir une relation de confiance et accompagner au mieux les propriétaires-bailleurs. Nous nous appuierons aussi sur le guichet unique renouv'habitat de la Domitienne afin que les propriétaires qui le souhaitent puissent bénéficier d'aides à la rénovation.

Dès que le contexte sanitaire le permettra, nous réaliserons une réunion d'information. D'ores et déjà, nous invitons les propriétaires-bailleurs concernés à prendre contact auprès du CCAS (04 67 37 02 06)

Fête de la musique

Portée par le CCAS, la municipalité souhaite organiser une nouvelle édition de la fête de la musique, au profit des Restos du Cœur, le 21 juin prochain. L'activité musique avec nos jeunes animera la première partie de soirée. Le calendrier gouvernemental nous impose de respecter des consignes strictes qui restent à définir et d'obtenir l'accord de la préfecture. Nous vous tiendrons informés.



Bernard GUERRERE

bernard.guerrere@lespignan.fr

07 86 63 67 76

Zéro produits phyto



TRAVAUX
ENVIRONNEMENT

11

Vous l'avez sûrement remarqué, deux petites grenouilles nous accueillent à l'entrée du village pour nous dire que la commune s'est engagée depuis quelques années à ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour traiter, entre autres, les herbes sur l'espace public. L'achat de matériel nouveau pour compenser ce désherbage chimique est en cours ce début d'année : tondeuse à batteries électriques, appareil de désherbage thermique type Grip agril, débroussailleuse à dos avec disque à câbles, petite débroussailleuse latérale à monter sur notre tracteur pour les accotements et zones enherbées...

Ceci est bien, mais insuffisant pour franchir une nouvelle étape dans cette démarche. L'accès à la troisième grenouille « terre saine » nous impose que le stade et le cimetière soient entretenus sans produits chimiques. Cela aura pour résultat une pelouse de bonne qualité, mais avec une variété de plantes accrue et un cimetière avec des zones d'essais de fleurissement ou de pelouse pérenne (jardin du souvenir) vont être entrepris et une participation des familles pour entretenir la proximité de leurs monuments sera souhaitable ce qui est généralement le cas à l'heure actuelle.

Pour évoluer vers cet objectif et une meilleure qualité de l'héritage laissé à nos enfants, il faut également que l'ensemble de la population adhère et fasse disparaître tous les produits de leurs jardins. En 2025 il n'y aura plus de produits à la vente, donc autant s'habituer tous de suite.

La viticulture avec un nombre significatif de viticulteurs fait de gros efforts pour une culture raisonnée, voir bio, mais tous n'ont pas encore cette démarche vertueuse. La station de lavage pour le matériel viticole et oléicole est un outil indispensable qui va être mis à leur disposition prochainement et il faudrait que l'ensemble des viticulteurs adhère dès le début à cette démarche. Là aussi cela va devenir obligatoire rapidement.

L'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD)

L'**O**bligation **L**égale de **D**ébroussaillage s'impose à tous terrains à moins de 50 m des habitations. Elle a pour but la protection des biens et des personnes contre les risques d'incendie. La police municipale est en charge de faire respecter cet arrêté préfectoral.

De même nos rues et nos trottoirs sont envahis par des végétaux et des branches dépassant des terrains privés provoquant des gênes pour la circulation, pour la lecture de panneaux routiers, pour la visibilité en général.

La PM a également pour mission de faire appliquer ces règles et dans un premier temps sera explicative et pédagogique.

JOURNÉE MONDIALE
DE L'ENVIRONNEMENT



Journée mondiale de l'environnement

Le 5 juin ce sera la journée mondiale de l'environnement. Nous avons décidé d'y participer par une action sur deux jours : le vendredi 4 juin en accord avec les écoles primaires sera entreprise la construction d'un hôtel à insectes à proximité des jardins partagés. En fonction de la météo (trop forte chaleur) cette activité pourra se dérouler

le matin. Une réunion avec les enseignants et les jardiniers fixera les dernières modalités.

Le matin du 5 Juin sera consacré au traditionnel nettoyage du campestre et cette année il faudra être plus nombreux que d'habitude, car en 2020 il n'a pas eu lieu et le confinement n'a pas supprimé les incivilités !! Nous comptons sur les présidents d'associations, les correspondants de quartiers, pour relayer l'information et motiver les troupes !!

Rendez-vous le 5 juin à 8h place de la poste avec des gants et des gilets fluo.

VIGIPOLE
DIGITAL TECHNOLOGIE

Installation - Maintenance - Surveillance

Détection Incendie - Vidéosurveillance - Alarme Intrusion
Contrôle d'Accès - Sonorisation
Réseau Informatique - Fibre optique

Zac Via Europa - 4 Av de Bruxelles
34350 VENDRES
Tél. 04 67 28 91 00 - Fax 04 67 28 10 05
Email : contact@groupe-vigipole.com



**COMIN
DALLAGES**

Sarl Comin Dallages
34, Bd Las Bigues
66140 Canet en Roussillon
04 68 80 38 10
contact@comindallages.fr

GOMEZ
CONSTRUCTION

- RÉNOVATION
- NEUF
- BÉTON ARMÉ
- BÂTIMENT

3, Rue des Pensées - Lespignan
gomezconstruction@gmail.com
■ 07 69 16 00 22 ■ 06 10 40 49 40

**inter
FACE**

Accompagne tous vos projets d'édition
depuis 1994

ZAE Cantegals - 34440 Colombiers - 04 67 28 32 25

Le Caveau des Arènes
pousse les murs !

**La Gazette
de Béziers**

Depuis 20 ans le
Caveau des Arènes
vous accueille et vous
conseille

N°1 caveaudesarenes@gmail.com

www.caveaudesarenes.com

LE CAVEAU DES ARÈNES

s'agrandit pour mieux vous accueillir



De l'espace, des découvertes, des vins, du plaisir...

**LE CAVEAU
DES ARÈNES**

9 Avenue Emile Claparède
34500 Béziers
☎ 04 67 62 15 94

Arènes



École maternelle

Les enseignantes de l'École Maternelle s'adaptent aux conditions sanitaires et essayent de maintenir quelques actions collectives pour faire vivre l'école.

- Réalisation commune de « la Colombe de la Paix » symbole de la laïcité, suite à l'hommage à Samuel Paty.

- Décoration avec des morceaux de tissus pour égayer la corde du partage de la cour.

ENFANCE

JEUNESSE

- Une fois par quinzaine, présence d'un intervenant musique pour toutes les classes.
- Le jeudi 25 mars, participation à « La Grande Lessive » sur le thème « des jardins suspendus »
- Le Jeudi 1er avril, animation pédagogique proposée par la Domitienne sur le compostage.
- La Domitienne a offert un spectacle de théâtre aux Grandes sections, « Gustif la corniche ». La représentation a eu lieu dans la cour pour s'adapter aux mesures sanitaires imposées.
- De la même manière, nous avons fait venir la compagnie « Pois et Senteurs » pour une représentation dans la cour, le jeudi 29 avril 2021.
- Le vendredi 30 avril, a eu lieu un après-midi festif pour le Carnaval. Les enfants sont venus déguisés à l'école et ont profité d'un petit goûter.

Projets à venir :

- Sortie au « moulin de Mauriçou » par classe, en partenariat avec les amis de Lespignan.
- Sortie scolaire à « Planet Océan » à Montpellier sous réserve des mesures sanitaires.
- Sortie aux jardins solidaires.



Intervenant musique pour toutes les classes



La corde du partage de la cour

Centre de loisirs les Sablières

Centre ouvert du mercredi 7 juillet au vendredi 27 août 2021

Tarifs

Tarif A à 10€ soit 50€ la semaine

Tarif B à 5,40€ soit 27€ la semaine (CAF Hérault)

Une réunion d'informations aura lieu à Lespignan, le jeudi 17 juin à 18h dans la salle « ex-cantine ».

ENFANCE JEUNESSE

Hommage à Loïs

Le conseil municipal, le service enfance et jeunesse, l'équipe enseignante, les parents d'élèves et les enfants ont été très touchés par la disparition brutale de Loïs pendant les vacances de février. Cela a été un choc et a impacté l'ensemble des Lespignanais. Nous adressons à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances.



Les enseignantes de l'école élémentaire se sont également adaptées en mettant en place des actions communes et ludiques favorisant l'attention et la mobilisation de chacun.

- La venue du Père Noël et la distribution de cadeaux.
- La « grande lessive » : les œuvres des élèves ont été suspendues à l'extérieur de l'école.
- Le Cycle de la piste routière en partenariat avec la police municipale.
- Présence d'un intervenant musique pour toutes les classes.
- Les « petits champions de la lecture » pour les classes de CM1 et CM2 avec la participation de la médiathèque, a permis à 2 élèves, Naïs CANAC MUR et Mathias MIAUT- MAUGAND d'être sélectionnés pour la finale départementale. Naïs a également été sélectionnée pour la finale régionale.
- Participation à la collecte de la banque alimentaire.
- Le marché des connaissances.
- Un spectacle « la contrebasse de ma grand-mère » offert par la Domitienne.
- Le vendredi 30 avril a eu lieu un après-midi festif pour le carnaval suivi d'un goûter.
- Remise du livret « A la découverte de ta commune » aux élèves de CM2 en mairie le 12 février.



Ainsi que des projets à venir

- Projet semaine « sans goûter industriel » (sensibilisation au suremballage et à la composition des goûters industriels).
- Projet intervenant théâtre.
- Dans le contexte de la journée mondiale de l'environnement, il sera remis aux élèves de CM1, le 04 juin, un livret intitulé « A la découverte de l'environnement ».

Point info COVID

Suite aux mesures gouvernementales, l'école a fermé ses portes durant 3 semaines. La première semaine en enseignement à distance et les 2 suivantes en vacances scolaires.

La municipalité a renforcé le nettoyage des locaux. Les enseignantes respectent et font respecter le protocole sanitaire. En cas de doute nous rappelons aux parents d'isoler leur(s) enfant(s) dans l'attente de résultat de test ou d'avis médical. Depuis cette rentrée les classes fermeront dès le 1er cas covid.

Exercices de sécurité :

Il a été procédé à titre préventif aux exercices de sécurité incendie, confinement suite à risque chimique et intrusion.

06 47 47 88 17

Le samedi 3 juillet sera une date historique pour la culture lespignanaise puisque nous accueillerons pour la première fois **Total Festum**, la fête occitane itinérante. Le programme comprend une balade du patrimoine en compagnie de **Michel Demarc** à 18h, le dévoilement d'une plaque occitane à 19h suivi d'un repas animé par la **Farandole Biterroise**. À 21h les chants occitans par les enfants introduiront le concert de **Joanda**. La journée se terminera par le feu de la Saint-Jean.

Réservation pour le repas à effectuer en mairie avant le
30 juin, au 04 67 37 02 06

The logo for TIDAL FESTIVAL 2021. The word "TIDAL" is in a large, bold, black, hand-drawn font. Below it, "FESTIVAL" is in a similar but slightly smaller font. To the right of "TIDAL", the year "2021" is written in a red, sans-serif font. The background of the logo is a stylized, abstract design with orange, yellow, and white geometric shapes.

FÊTE OCCITANE

Samedi 3 Juillet

Lespignan

Place des écoles
(face Poste)

18h - Balade patrimoine
avec Michel Demarc et les
musiciens de la Frandole Biterroise

19h - Dévoilement de la plaque de l'òrt dels pèques, suivi d'un repas occitan tomate-mozza, chichoumée-saucisse, tarte aux pommes + vin, menu à 13.50€, menu enfant à 7.50€. Réservation avant le 28 juin au 04 67 37 02 06), animé par les danses de la **Farandole Biterroise**

21h - Cants occitans préparés par les enfants de l'école

21h15 - Nouveau concert de Joanda qui fait résonner avec ses mucisiens 1000 ans de terre occitane

22h30 - Fuòc de Sant-Joan



Contact : 06 05 15 04 79



CULTURE

MÉDIATHÈQUE

Après une année culturelle 2020 difficile, le Festival annuel Matte La Zike organisé par la municipalité revient. Il est programmé le samedi 7 août.

L'édition 2021 permettra de voir des groupes initialement prévus l'an dernier. Nous aurons donc le plaisir d'écouter Les Fussoirs : un trio de la chanson française avec chants, guitare, accordéon et contre-basse qui offrent un son fait de joie, fureur et mélancolie. La soirée sera également animée par le groupe Les Naufragés qui contrairement à leur nom, ne tomberont pas à Lespignan par hasard. Cette troupe riche de 8 musiciens nous emmènera dans une balade rock à la sonorité bretonne.

Rendez-vous au Buissonnet le 7 août prochain, à partir de 19h pour le retour de Matte la Zike.

8^e FESTIVAL DE LESPIGNAN

matte la zike

Samedi 7 août • 19h30 à minuit
Esplanade des Buissonnets

2021

SURPRISE !
19H30
Le groupe que personne ne connaît !

LES FUSOIRS
20H45

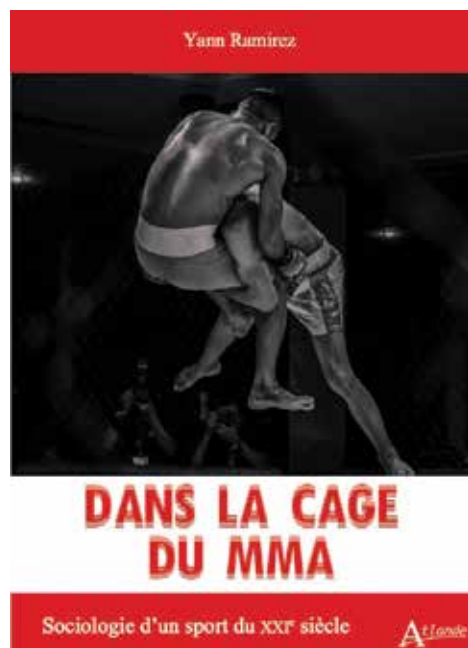
LES NAUFRAGÉS
22H00

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Restauration rapide et buvette assurées par
le Glacier et le Club Nomade Food sur site du Festival

ENTRÉE GRATUITE

Soirée offerte par la Mairie de Lespignan 04 67 37 02 06 en partenariat avec la Domitienne



Jeudi 17 juin, 18h45 parvis de la médiathèque
« Le sport entre plaisir et douleur : faut-il être 'maso' pour en faire ? »

À l'occasion de la sortie de son livre « Dans la cage du MMA », Yann Ramirez (docteur en sociologie) propose une conférence sur le sport, quand l'activité physique procure autant de plaisirs que de douleurs. Contextualisé par une crise sanitaire qui contraint de nombreux sportifs au service minimum, le sport peut porter en lui la satisfaction simple de bien-être jusqu'aux risques lorsqu'il soumet le corps à un fort engagement. Alors, faut-il être maso pour faire du sport et en tirer du plaisir ?



Médiathèque Le Réservoir

Au programme :

- Mercredi 16 juin, 15h30 : création d'un herbier magique avec Véronique Barrau. À partir de 6 ans.
- Mercredi 23 juin, 15h : Le presque petit chaperon rouge/Compagnie Nansouk, salle du peuple. À partir de 5 ans.



TERRAINS À BÂTIR

LESPIGNAN

LE CERCLE



**DERNIÈRES
OPPORTUNITÉS**



À PARTIR DE 69 000€

SECON STOCK DISPONIBLE



SANGALLI
MARATUECH
ARCHITECTES & PROMOTEURS



04 67 49 39 49

angelotti.fr

m+

MATERIAUX

MATÉRIAUX - BOIS - QUINCAILLERIE - OUTILLAGE
CARRELAGE - MENUISERIE



Tél. : 04 67 32 12 67 - Fax : 04 67 31 56 59

ZAE LE CATEGALS - 34440 COLOMBIERS

www.mplus-materiaux.fr



Notaire

**Un notaire
à l'écoute
de ses clients**

La famille
et le patrimoine

Le commercial
et l'entreprise

L'urbanisme
et l'environnement

L'immobilier
et la construction

Consultez-le avant de décider !



**CONCEVOIR
DES PROJETS
RESPECTUEUX
DU TERRITOIRE**

EDF Renouvelables développe, exploite et supervise depuis Colombiers des sites de production d'énergies renouvelables adaptés au contexte local et s'engage en faveur de la biodiversité.

33 %
de la puissance
installée en éolien

Soit l'équivalent
de la consommation
électrique annuelle de
500 000
PERSONNES

529 MW
d'énergie renouvelable
en exploitation

www.edf-renouvelables.com

occitanie

Communication Durable - Jul. 2020

● ECLAIRAGE & LUMIERE ● EQUIPEMENTS DYNAMIQUES

● ENERGIES ● TRAVAUX MULTI TECHNIQUES



TRAVESSET



Vous accompagnez au quotidien dans vos projets

SAS Orlando FILIPE



Négoce matériaux

&

Entreprise de second œuvre

Domaine des Esses - Route de Béziers
34710 LESPIGNAN

Tél. : 04 67 49 35 72

eurl.orlando@wanadoo.fr



Claude VIDAL

claudio.vidal@lespignan.fr

06 71 49 56 92

Les associations sont impactées depuis le début de la crise sanitaire liée au coronavirus, de nombreux évènements et animations n'ont pu avoir lieu. Cependant, le conseil municipal a tenu à maintenir son budget consacré aux subventions accordées aux associations locales. De ce fait, le montant des subventions voté durant le conseil municipal du 12 avril s'élève à 57 762 € pour l'année 2021. Les montants annoncés sont des montants maximums qui pourront être réduits ou versés en plusieurs fois sur l'exercice selon les besoins et l'activité de l'association pendant la période de crise sanitaire.

VIE ASSOCIATIVE

Initiative citoyenne du Football Club Lespignan-Vendres

Dans le cadre d'un stage de 4 jours, les jeunes footballeurs du FC Lespignan-Vendres ont terminé leur semaine d'apprentissage par un ramassage de déchets aux abords du stade Zizou Vidal, afin de les sensibiliser à ce problème sociétal.

Dirigeants, éducateurs et joueurs ont rempli une dizaine de sacs-poubelle, ce qui révèle une nouvelle fois le manque de civisme de certains et de certaines.

Des récompenses ont été remises pour clôturer ce stage.

Nous remercions les dirigeants et les éducateurs pour leur initiative citoyenne et responsable.



Agenda

Tous les événements suivants restent dépendants des conditions sanitaires et des restrictions en vigueur.

Remerciements

La photo de couverture de ce numéro provient de Rephlexphoto34 et de l'association lespignanaise de Parapente Zeld'Hérault. Nous les remercions pour les beaux clichés qui mettent en valeur notre territoire.

VIE ASSOCIATIVE

La Fête de la Transhumance en Basse Plaine de l'Aude était programmée le 12 juin à Vendres et le 13 juin à Lespignan. Malheureusement, l'évènement ne pourra avoir lieu ce mois-ci et donne rendez-vous l'année prochaine.



Animations d'été

Le 14 juillet

Matin : jeux pour les enfants à partir de 9h

Soir : toro-piscine à partir de 18h - Défilé

aux lampions à 22h30

Feux d'artifice à 23h

Le 15 août

Matin : jeux pour les enfants à partir de 9h

Soir : feux d'artifice à 23h

LESPIGNAN

TORO PISCINE

14 JUILLET
18H00

Fous rires
Garantis !!!

**Entrée
Gratuite**

**AUX
BUISSONNETS**

VIE ASSOCIATIVE

Juin 2021

Samedi 12	A.G. du Foot - 18h00 - siège
Dimanche 13	Fête de la chasse - en cas d'intempérie - Peuple
Lundi 21	Fête de la musique - 18h30 - Place des écoles
Jeudi 24	Pétanque - Finale GIMENO

Juillet 2021

Samedi 03	Evènement Total Festum
Mardi 13 et Mercredi 14	FETE NATIONALE 14 JUILLET
Samedi 17	GAAL - Gala de bienfaisance - 19h Place des écoles

Août 2021

Vendredi 30, Samedi 31 Dimanche 01 et Lundi 02	Fête locale
Samedi 07	Festival MATTE LA ZIKE - Buissonnets
Dimanche 15	Réservé au Comité des fêtes en cas de pluie durant la fête locale
Dimanche 22	ULAC - Libération de Lespignan - Place Ricardou
Samedi 28	DIANE - réunion d'information - 18h00 - Peuple

Agenda

Tous les événements suivants restent dépendants des conditions sanitaires et des restrictions en vigueur.

Nouveaux à Lespignan



NUMÉROS UTILES

SERVICES ADMINISTRATIFS

MAIRIE Place Jean Povéda
Tél : 04 67 37 02 06
Fax : 04 67 37 63 44
Courriel : info@lespignan.fr
Site : www.lespignan.fr

Monsieur le Maire 06 85 71 73 55
Astreinte Elus 06 87 77 38 89

POLICE MUNICIPALE

Bureau 04 67 31 49 07
Damien ALBERT 06 72 96 37 66
Nicolas MUR 06 33 89 62 03
Christophe GEORGES 06 87 77 38 92
SERVICES TECHNIQUES
Philippe VAL 06 87 77 38 93
Ateliers municipaux Route de Nissan 04 67 39 66 74
ECOLE MATERNELLE Place des Ecoles 04 67 37 00 85
ECOLE PRIMAIRE Rue des Ecoles 04 67 37 03 51
SERVICE GARDERIE MATERNELLE Rue des Bassins 04 67 37 00 85
SERVICE CANTINE MUNICIPALE Rue des Ecoles 04 67 98 49 96
SERVICE ENFANCE/JEUNESSE Frédéric THERON 06 08 33 72 46
SERVICE ADOS
Caroline GARCIA 06 86 45 09 92
Wolfgang RAOUL 06 08 33 72 43
Médiathèque Municipale Rue des Bassins 04 67 26 07 68
JOURS DE MARCHE Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 13h

SERVICES MEDICAUX

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr MOUYSET Jacques 3, le Boulevard 04 67 37 15 00
Dr MOUYSET Matthieu 3, le Boulevard 04 67 37 15 00

DENTISTE

MAURIN Serge 9, rue de l'Hôtel de Ville 04 67 37 21 12

PHARMACIE

LE TREFLE, Rue de l'hôtel de ville 04 67 37 08 60

AMBULANCE

Taxi La LESPIGNANAISE Le Boulevard 04 67 37 22 96

KINÉSITHÉRAPEUTES

VIEVILLE / MIRAGLIOTTA, 25 ter, route de Nissan 04 67 31 62 65
GARCIA-RAMOS Gemma et GUDIEL GARCIA Pierre 09 54 70 92 94
15, rue des bassins

OSTÉOPATHES

MIRAGLIOTTA Christelle 25 ter, Route de Nissan 04 67 31 62 65
RAYNAL Alexandre 3, rue de l'Hôtel de Ville 06 88 44 59 73

INFIRMIERS

CORTES Nicole 04 67 37 14 52
ARNOLD Bruno 06 14 90 53 59
CARDOT-DELIAS Claire, PORCHER Sandrine, 3 bis, rue de l'Hôtel de Ville 04 34 45 63 69
MIGNARD Nicolas, 3 bis, rue de l'Hôtel de Ville 06 18 73 16 16
ESTAQUE Mathilde, 8, Bd des Vieux Moulins - Nissan lez Enserune 06 18 79 52 72
GYRI SBARRA Marjorie 25, route de Béziers 06 58 40 88 84
DUBOIS Mylène 25, route de Béziers 06 15 99 40 80
CARDOT Marguerite 14, rue du Prunier 06 49 07 69 24
PUJOL Nina 25 ter Route de Nissan 06 28 98 60 86

PÉDICURE - PODOLOGUE

ALBINET LOPES Aurore, 25 ter, route de Nissan 06 13 54 69 13

SAGE FEMME

CARDOT Marguerite 14, rue du Prunier 06 49 07 69 24

NUMEROS D'URGENCE

POMPIERS 18
SAMU 15
GENDARMERIE DE CAPESTANG 17 ou 04 67 93 30 31
CENTRE ANTI POISON MARSEILLE 04 91 75 25 25
APPEL D'URGENCE EUROPEEN 112
SANS ABRI 115
ENFANCE MALTRAITEE 119

NUMEROS UTILES

EDF – GDF N° Azur 24 h/24 h – 7 j/7 j 08 10 01 80 13
- Solidarité Conseil et Informations 08 10 36 43 64
- Centre Appel Dépannage Gaz - N° Azur 08 00 47 33 33

SUEZ ENVIRONNEMENT

- Service Client 09 77 40 84 08
- Service d'Urgence 09 77 40 11 38

BRL EXPLOITATION

04 67 32 68 00

DÉPANNAGE SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC CITEOS TRAVESSET

Il suffit de donner le numéro situé sous le lampadaire défectueux 06 27 37 38 58

RLI « LES SABLÈRES »

04 67 32 56 36

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Domitienne - Maureilhan 04 67 90 40 90

MAISON DU MALPAS COLOMBIERS

Centre Touristique et Culturel 04 67 32 88 77

RELAIS d'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

1 Avenue de l'Europe - 34370 MAUREILHAN 04 67 90 40 92

PAROISSE DE NISSAN

09 84 27 42 57

PREFECTURE DE MONTPELLIER

34, Place des Martyrs de la Résistance - 34062 MONTPELLIER CEDEX 2 04 67 61 61 61

SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS

BP 742 - 34526 BEZIERS CEDEX 2 04 67 36 70 70

CONSEIL REGIONAL

Hôtel de la Région Montpellier 201 Avenue de Pompignane 04 67 58 05 58

34000 MONTPELLIER

MAISON DE LA REGION LANGUEDOC ROUSSILLON

5 rue Alphonse Mas - 34500 BEZIERS 04 67 36 79 00

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MONTPELLIER

Hôtel du Département - 1000, rue d'Alco 04 67 67 67 67
34087 MONTPELLIER CEDEX 4

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE BEZIERS

173 Avenue Maréchal Foch - BP 50 - 34501 BEZIERS 04 67 36 79 00

CARSAT DE BEZIERS

Immeuble «Le Fonsérane» - 8, rue du Lieutenant Pasquet 39 60
34500 BEZIERS

CPAM

2, rond-point de l'Hours - 34500 BEZIERS 36 46

MSA

166, rue Maurice Bédard - 34500 BEZIERS 04 99 58 30 00

CAF DE BEZIERS

Place Général de Gaulle - 34500 BEZIERS 04 67 49 73 73

CENTRE DES IMPOTS DE BEZIERS

9, avenue Pierre Verdier - 34500 BEZIERS 04 67 35 45 00

PERCEPTION DE CAPESTANG

2, place des Martyrs - 34410 CAPESTANG 04 67 93 30 28

SNCF DE BEZIERS

Information Voyageurs 36 35



La couture by Christine

- Broderies, couture, retouches, ameublement...
- Repasseage au kilo ou à la pièce.
- Collecte et livraison à domicile.

DEVIS GRATUIT

Uniquement sur RDV

Déplacement sur Lespignan et alentours
Tél. 06 83 35 16 30



Miss Pizza
 Commandez, faites vous livrer !

Vente à emporter ou Livraison gratuite à domicile*
 Lespignan - Vendres - Nissan

*A partir de 9,50€ d'achats sur Lespignan et 14,50€ sur Vendres/Nissan
 OUVERT DU MERCREDI AU DIMANCHE DE 18H À 21H (22H LE WEEK-END)

9 Rue du Marché - 34710 LESPIGNAN
 04 67 94 18 27 - www.miss-pizza.fr



Menuisier BOIS - PVC
 Agencement - Pose / Neuf et Rénovation

Frédéric BOUSSION
fredericboussion@gmail.com

06 19 79 44 15

Cuisine tous styles - Placard - Dressing
 Parquet - Terrasse - Fenêtre Pvc/Bois
Lespignan



Maçonnerie générale, Rénovation, Façades, Conseil

CHRISTOPHE CONSTANT
 20 Bis, rue des Planels
 34710 LESPIGNAN

Tél. : 06 24 68 58 76
christophec34.cc@gmail.com




Frédéric PASCAL
 Agent Général d'Assurances

Assurances - Placements - Banque*
Professionnels - Entreprises - Particuliers

63 avenue Foch - 34500 BEZIERS
 Tel : 04.67.49.29.31 Fax : 04.67.28.83.54
 email : beziers-duguesclin@gan.fr

*Intermédiaire en Opérations de Banque - N° ORIAS : 11 054 580



Stance Coiffure

Féminin, masculin & enfant

Coiffure mixte, ombré hair,
 rasage de la barbe & chignons
 Prothésiste capillaire agréée

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
 Fermé le mercredi après-midi

11 bis, le Boulevard - 34710 LESPIGNAN
Tél. 04 67 37 87 69



ALBERT Bastien

Entretien création espaces verts
 Élagage abattage débroussaillage

Destruction nids frelons asiatiques,
 frelons, guêpes
 Récupération essaims d'abeilles
 Nuisibles des arbres :
 charançons, processionnaires, ...

7j/7

125 Rue de Poussan - 34370 MARAUSSAN
06 37 54 96 53 - bastienalbertg@gmail.com

Tél. : 04 67 37 23 59
Fax : 04 67 37 69 93
Mail : aceb@be-aceb.fr

11 rue des Garrigues
34710 Lespignan
www.be-aceb.fr



ASSISTANCE | CONSEIL | ÉTUDES | BÂTIMENT



MATÉRIEL MÉDICAL • VENTE • LOCATION

Lit • Fauteuil roulant • Déambulateur • Chaise garde robe • Fauteuil douche • Aérosols ...

MAINTIEN À DOMICILE

LIVRAISON GRATUITE • CONSEIL & DIAGNOSTIC

16, rue de l'Hôtel de Ville - 34710 LESPIGNAN
TEL 04 67 37 08 60 - 06 46 29 49 17 - FAX 04 67 39 47 89

GAU PEINTURE

Peintures
et décorations
Revêtements
sols et murs
Façades,
peintures
extérieures

*De la couleur
dans votre vie !*

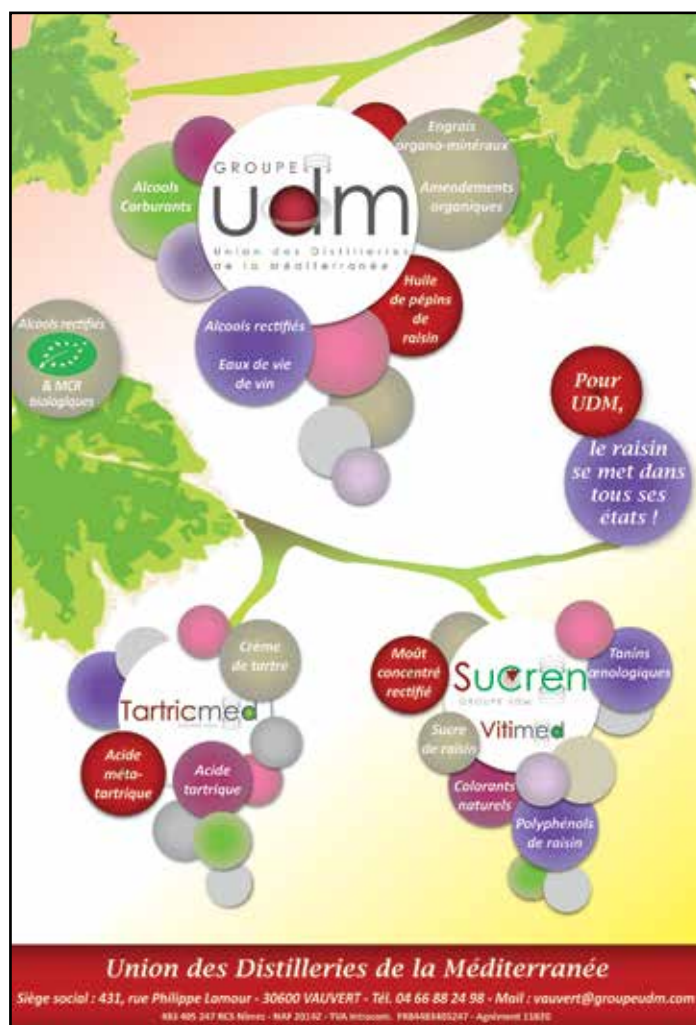
12 route de Colombiers - 34710 LESPIGNAN
06 83 31 45 12



Escalier, garde-corps, grilles de défense, portails, volets roulants...
NEUF & RÉNOVATION - DÉPANNAGE

ARTISAN MÉTALLIER • FABRICATION & POSE

8 rue d'Éole - 34710 LESPIGNAN
06 50 72 65 62 - info@smdd.fr - www.smdd.fr



ESTIMATION GRATUITE

Réseau National Immobilier - www.3gimmobilier.com

Martine KRASTANOV
Agent commercial

06 18 43 39 83



05AC 802 919 472 BEZERS

mkrastanov@3gimmobilier.com
www.3gimmobilier.com/krastanov

